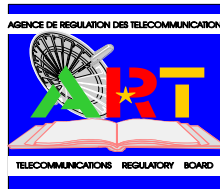


REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail -Patrie

AGENCE DE REGULATION
DES TELECOMMUNICATIONS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work -Fatherland

TELECOMMUNICATIONS
REGULATORY BOARD

Séminaire de formation sur la
«Gestion du fonds du service universel des télécommunications»
organisé par le Commonwealth Telecommunications Organisation (**CTO**) et
l'Agence de Régulation des Télécommunications (**ART**)

*Allocution
de Monsieur le Directeur Général de l'ART*

Douala, 07 février 2011

Monsieur le Gouverneur de la Région du Littoral,

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'ART,

Monsieur le Chief Executive Officer du CTO,

Monsieur le Secrétaire Général,

Autorités administratives de la région du Littoral,

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

Chers séminaristes.

C'est un honneur pour moi de me retrouver à Douala, poumon économique de notre pays, dans le cadre de ce séminaire co-organisé par l'Agence de Régulation des télécommunications, l'ART, et le Commonwealth Telecommunications Organisation, le CTO, sur « **la gestion du fonds du service universel des télécommunications** ».

En cette circonstance, je voudrais d'abord adresser mes profonds remerciements à Monsieur le Gouverneur de la Région du Littoral qui a bien voulu présider cette cérémonie d'ouverture. Il a toujours accepté de le faire chaque fois que nous l'avons sollicité.

Monsieur le Gouverneur, à travers vos collaborateurs : responsables administratifs et autorités chargées du maintien de l'ordre et de la sécurité publique, vous n'avez cessé de manifester votre soutien à l'endroit de mes collaborateurs de la Délégation régionale de l'ART de Douala. Cet appui constant nous permet d'assurer au mieux nos missions dans votre Région. Mes remerciements s'adressent également au Président et aux Membres du Conseil d'Administration de l'ART. Malgré les nombreuses occupations qui sont les vôtres, Vous avez bien voulu prendre part à ces travaux. Votre présence, nous en sommes convaincus, est une marque d'appui à la promotion des activités de l'ART.

J'adresse également l'expression de ma gratitude à tous les participants. Venant du Malawi, du Tchad, d'Ouganda et du Cameroun, vous exercez dans des structures de régulation ou dans des entreprises d'exploitation et de fourniture de service. Membres de l'Agence ou du Comité de gestion du fonds de service universel de votre pays, votre présence témoigne de l'actualité et

de la pertinence de cette formation sur la gestion d'un Fonds d'accès universel des télécommunications.

**Honorables invités,
Mesdames, Messieurs,**

Le développement des télécommunications et surtout de la téléphonie mobile aura été l'un des faits majeurs de l'économie du Cameroun de ces dix dernières années. Que l'on se souvienne qu'au début des années 2000, posséder un téléphone relevait du luxe et communiquer sur de longues distances, une vraie gageure.

Aujourd'hui, avec la libéralisation, le secteur des télécommunications connaît un essor caractérisé par la multiplication des offres des produits et services des télécommunications. Le volume cumulé des investissements des opérateurs concessionnaires dépassait déjà les 750 milliards de francs CFA au mois de décembre 2009.

Pour les huit millions d'abonnés au téléphone les tarifs des communications baissent, la minute de communication revient en moyenne 89 francs et les consommateurs connaissent des offres promotionnelles de 50 francs et même de 25 francs la minute. L'offre est diversifiée, permanente et les télécommunications sont entrées dans les habitudes quotidiennes des Camerounais. On se demande aujourd'hui comment on vivrait sans téléphone, sans TIC.

En effet, il faut reconnaître que l'ART a eu à jouer son rôle pour l'avènement d'un marché concurrentiel. Elle assure le contrôle et le suivi des activités des opérateurs et des exploitants du secteur des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication. Et surtout, elle veille au respect du principe d'égalité de traitement des usagers et garantit la protection des consommateurs.

C'est dans ce sens que, dès le démarrage effectif de ses activités, l'ART a exigé aux opérateurs de communications électroniques ouverts au public l'interconnexion des réseaux. C'est pourquoi les Camerounais n'ont pas connu les désagréments liés au cloisonnement des réseaux. Les appels téléphoniques et les SMS sont désormais envoyés et reçus de tous les réseaux, fixes et mobiles.

Dans le cadre du suivi de l'exécution des obligations de fourniture de service universel déterminées dans les cahiers de charges des opérateurs, l'ART a effectué des contrôles de couverture et de qualité de service des réseaux mobiles sur les dix chefs-lieux de Régions, sur 18 villes de 50 000 habitants et

plus, et sur 14 grands axes routiers. L'ART a d'ailleurs infligé de lourdes sanctions aux opérateurs de téléphonie mobile dont la qualité de service n'était pas conforme aux prescriptions de leurs cahiers de charges.

S'agissant du téléphone fixe, pour promouvoir le développement harmonisé et équilibré des réseaux et services, en vue de satisfaire les besoins des consommateurs, l'ART a autorisé à titre expérimental le réseau CDMA pour une « téléphonie fixe de proximité ». Elle devait permettre l'itinérance de l'utilisateur autour d'une seule station de base radio.

Par ailleurs, l'ART a organisé l'acheminement gratuit des appels d'urgence pour la protection des citoyens en détresse. Les camerounais ont acquis le réflexe des appels au 113, au 117, au 118 et au 119 respectivement pour la gendarmerie, la police, les pompiers et le SAMU.

Dans l'ensemble, l'ART a assuré la gestion efficiente des ressources limitées comme les numéros et les fréquences. Elle veille au respect de l'obligation de service universel qui couvre la fourniture à tous, des services de bonne qualité, à des conditions tarifaires abordables, et de façon ininterrompue.

Seulement, Monsieur le Gouverneur,
Mesdames, Messieurs,

à l'ART, nous sommes conscients du fait que de nombreux défis restent à relever. Il s'agit de promouvoir le développement des communications électroniques, notamment en assurant la desserte des zones rurales non couvertes par les cahiers de charges des opérateurs, le réaménagement du spectre des fréquences et la réduction du déficit de couverture du territoire national par des moyens de communications électroniques pouvant bénéficier de subvention. Il s'agit de rendre efficaces le financement et la gestion du Fonds Spécial des Télécommunications.

Voilà pourquoi, informé du cours dispensé par le CTO sur la question, nous avons sollicité et obtenu d'accueillir cette formation.

C'est le lieu d'adresser notre profonde gratitude au CTO, en tant que partenaire du développement international, il offre un soutien pour l'amélioration des compétences dans la gestion de fonds d'accès et du service universel en Afrique. Je salue particulièrement la présence parmi nous du Chief Executive Officer du CTO, Dr Ekwow Spio-Garbrah qui est d'ailleurs l'un des experts commis pour cette formation. Par exemple, le CTO a mené l'initiative COMARCI (Initiative du Commonwealth pour la connexion rurale en

Afrique). Et sous l'impulsion du CTO, l'Association pour la gestion des fonds d'accès et du service universel pour l'Afrique (USAFA) est créée en 2007.

Au moment où s'ouvrent les travaux de cette formation, je suis convaincu que nous allons mieux comprendre la notion et les objectifs du fonds d'accès universel. Enfin, je suis persuadé que nous allons asseoir une perception objective des attributions de toutes les parties prenantes et poser les jalons d'une stratégie de gestion du fonds d'accès et du service universel.

Je vous remercie.